

Villemomble & Vous

Villemomble Magazine

N°120 - MARS / AVRIL 2026



**Le printemps
est de retour !**

Voir page 15

4/7

Vous y étiez !

Retour en images
sur les actualités
des dernières semaines

15/18

Grand angle

Le printemps est de retour !

22

Zoom

Le fil d'une vie, une entreprise d'aide
à la personne plus humaine

8/13

Actus

Les actus et petits rappels

19

Parlons de...

Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre
internationale, originaire
de Seine-Saint-Denis

23

Focus Sport

Découvrez les résultats de vos clubs
villemomblois et les prochaines
dates des rencontres sportives

14

Toujours + d'infos

Les actualités de GPGE

20/21

Focus commerce

Coup d'œil sur vos commerçants
Le coup de cœur de votre libraire

24/25

Agenda

Toutes les dates à retenir



VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication : Jean-Michel Bluteau, Maire de Villemomble | Directrice de la communication : Christelle Charlot |
Rédaction : Morgane Lespinasse | Création graphique, maquette et suivi de fabrication : Lucie Nouaille | Photographies : Charlotte Dubois, Julien Labrosse,
O. Jarry Lacombe, Magali Vira, Shanys Francillette, Morgane Lespinasse, Lucie Nouaille, Adobe Stock | Impression : L'Imprime, 20 rue des Frères Lumière,
93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition : mars/avril 2026 | Tirage : 15 000 exemplaires | Dépôt légal : à parution | Numéro ISSN 1274-7858

Chères Villemombloises, chers Villemomblois,

Le printemps arrive ! Le renouveau de la première saison de notre cycle autour du soleil nous voit retrouver les beaux jours, ceux qui rallongent, ceux qui nous font ressortir et profiter de nos parcs et jardins.

Notre ville se pare de nouveau de fleurs, de couleurs et d'espoir.

Le renouveau aussi pour notre ville au travers de ses commerces. Dans ce nouveau numéro de votre magazine Villemomble & Vous, vous découvrirez en pages 20-21 l'avènement d'échoppes au sein de nos marchés alimentaires et nos cœurs de ville. L'activité commerçante fleurit de nouveau et la ville est ravie de ce regain.

Un autre message d'espoir aussi au travers de deux articles qui vous intéresseront à coup sûr. Le premier : un projet entrepreneurial de l'une de nos concitoyennes que je connais bien et qui est un vrai message de positivité. **Devant l'adversité et le handicap, nous apprenons au travers de son expérience que l'on peut rebondir, faire face et des difficultés et en faire une force.** Créer son entreprise, trouver des solutions pour les autres, confrontés aux mêmes soucis : c'est là aussi une forme de solidarité.

Et puis, vous apprendrez à la lecture de l'article consacré à la grande cheffe d'orchestre **Zahia Ziouani**, que nous recélons au sein de notre Département, une pépite devenue célèbre à l'international et qui nous a ravi lors des cérémonies des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Cette sequano-dyonisienne est venue nous voir, à Villemomble en marge de la diffusion d'un film consacré à son parcours : à l'auditorium Bruun du Conservatoire Maurice Ravel en janvier dernier.

Dans la salle, les écoliers de Coppée-Lamartine ont été émerveillés par sa présence, ses mots et témoignages mais surtout de ses réponses à leurs questions nombreuses sur sa carrière et sa vie exceptionnelle. **Elle fait la démonstration par l'exemple que l'on n'est pas prisonnier de son destin. Naître en banlieue, avoir des origines d'ailleurs ne sous-entend pas forcément que l'on se cantonnera à une vie écrite.** Elle a été actrice de son avenir en bousculant les codes et en réussissant non pas pour elle seule mais en emmenant d'autres artistes avec elle : afin de créer un orchestre hors norme, un véritable ensemble !

Avant de vous laisser découvrir notre magazine, je tiens à vous témoigner de la très grande fierté que j'ai d'être à la tête de notre collectivité. Plus de 600 hommes et femmes qui servent, enseignent, gardiennent, protègent, animent, nettoient, nourrissent, entretiennent, et font de notre bien commun un bien inestimable. C'est une fierté et un bien qui m'oblige.

Fidèlement vôtre.

Jean-Michel Bluteau,
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental
de la Seine-Saint-Denis



= VOUS Y ÉTIEZ ! =



« SORTEZ-MOI DE LÀ ! »

Les Villemomblois ont pu assister, samedi 31 janvier, à l'enterrement de vie de jeune fille raté d'Émilie, dans la comédie présentée par Cœur de scène productions et la Compagnie qui existe, au théâtre Georges Brassens.



CONCERT DE HAUTOIS

Quand toute une bande de hautboïstes se réunit, accompagnés de percussions, de claviers et autres instruments à anches doubles, cela donne lieu au concert de Bande de hautbois, samedi 31 janvier !





INSTALLATION DES ÉCLAIRAGES LED

De nouveaux éclairages ont été mis en place sur le terrain synthétique de football au parc municipal des sports Georges Pompidou, mercredi 28 janvier.



« EN ROUTE, AU PAYS DE L'IMAGINATION! »

Une fois encore, Thomas Josse, de la compagnie Cœurs battants, a revêtu son costume de conteur, pour le plus grand plaisir des petits Villemomblois venus à la médiathèque mercredi 11 février.



ÉCHANGE SCOLAIRE FRANCO-ALLEMAND

Mercredi 4 février, les élèves du lycée Clémenceau ont accueilli leurs homologues allemands, dans le cadre du jumelage avec la ville de Bonn-Hardtberg.



UNE SOIRÉE D'HUMOUR INOUBLIABLE

Les cinq humoristes du Villemomble Comedy Club (en partenariat avec HNF prod), Donel Jack'sman, Amy London, Boriss Chelin, Antony Giuliani et Nick Mukoko, ont fait rire aux éclats les Villemomblois, au théâtre samedi 7 février.





LES TALENTS DE THE VOICE KIDS

Keylia, Leva et Nathan, trois jeunes artistes de l'émission *The Voice Kids*, ont donné un concert sur la scène de l'auditorium, samedi 14 février, en compagnie des danseuses du conservatoire.



LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2026/2027 DÉBUTENT !

Les inscriptions aux activités périscolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir) pour l'année scolaire 2026-2027 se dérouleront **du lundi 23 mars au vendredi 29 mai 2026**, uniquement sur le portail famille. Un guide Pas-à-pas sera distribué dans les classes courant mars.

→ LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SONT OBLIGATOIRES POUR EN BÉNÉFICIER.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires, rendez-vous sur le portail famille, connectez-vous ou créez votre compte puis suivez les étapes suivantes :

1. Complétez la fiche sanitaire, ou mettez-la à jour.
2. Insérez vos pièces justificatives.
3. Inscrivez votre enfant aux activités souhaitées.



← Accédez au portail famille en scannant le QR code

Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Besoin d'un coup de main ? Retrouvez le « Guide des inscriptions périscolaires » sur villemomble.fr

Pièces à fournir et à télécharger

POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES - ÉTUDES DIRIGÉES AVEC ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR :

N°1: Un justificatif de travail récent pour chacun des responsables constituant le foyer (attestation d'employeur, dernier bulletin de salaire ou toute pièce justifiant d'une activité professionnelle).

N°2: Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergie, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'abonnement Internet, bail de location).

Pour les familles hébergées :

- Une attestation sur l'honneur établie par l'hébergeant.
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergie, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'abonnement internet, bail de location).

Pour le cas particulier des hébergements pris en charge par un organe social, il est uniquement exigé une attestation d'hébergement à l'entête de l'organisme, datant de moins de trois mois.

N°3: La fiche sanitaire devra être dûment remplie et/ou mise à jour puis validée, en ligne sur le portail famille (dans « Mon dossier »).



N°4: En cas de divorce ou séparation : copie de la décision de justice ou tout document officiel concernant l'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant.



POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ÉTUDES DIRIGÉES :

→ Fournir les pièces **n° 2 et n°3** (voir page 8).



Pour bénéficier d'un tarif calculé selon votre quotient familial dès le mois de septembre 2026 vous devez impérativement fournir à l'inscription :

1. Copie de l'avis de l'imposition 2025 sur les revenus 2024.
2. Attestation récente de paiement des prestations de la CAF.

Ces documents sont à produire avant de fréquenter chacune des activités périscolaires, y compris la restauration. Toutes les activités sont payantes.

Pour les enfants concernés par une dérogation scolaire

Deux cas peuvent se présenter

- **Cas n°1 :** Vous avez fait une demande de dérogation scolaire qui n'a pas encore été validée (demande en cours), **vous devez inscrire votre enfant aux activités périscolaires de son école de secteur.** Si, à terme, votre demande de dérogation est acceptée, le Pôle des affaires scolaires et périscolaires procédera au transfert de votre inscription. Vous n'aurez aucune démarche à faire.
- **Cas n°2 :** Votre enfant bénéficie déjà d'une dérogation scolaire, vous ne pouvez pas finaliser l'inscription périscolaire en ligne. Après avoir effectué les étapes de 1 à 3 (voir page 8), vous devez envoyer un message au Pôle des affaires scolaires et périscolaires, via la messagerie du portail famille, en indiquant les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant. Le service procédera à l'inscription et vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Une fois votre démarche finalisée



Vous recevrez un courriel qui vous confirmera la bonne prise en compte de votre demande d'inscription. Lorsqu'elle aura été traitée par le Pôle des affaires scolaires et périscolaires, vous recevrez un second courriel qui confirmera ou non votre inscription définitive. L'admission ne deviendra définitive qu'après confirmation via la messagerie du portail famille du pôle des affaires scolaires et périscolaires.

À noter : au vu du nombre très important de dossiers, le traitement de votre demande peut prendre plusieurs semaines.

Tout dossier incomplet ou lié à des factures impayées sera systématiquement retourné.

Tout dossier, reçu après **le 29 mai**, sera étudié en fonction des places disponibles. Les demandes formulées fin août et courant septembre seront traitées dans un délai de 15 jours minimum (à l'exception des nouveaux Villemomblais ou des situations d'urgence).



← Pour plus d'informations,
retrouvez ici le règlement
des activités périscolaires



En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec le Pôle des affaires scolaires et périscolaires sur le site villemomble.fr

L'EXPOSITION BIODIVERSITÉ REVIENT !



C'est le retour d'une exposition désormais devenue phare. Comme chaque année, le Photo-club Pavillonnais invite les Villemomblois à découvrir la biodiversité en images, à travers de nombreuses œuvres photographiques exposées au Château seigneurial, **à partir du 28 mars prochain.**

Le thème de cette année sera alors: « *Voyage en terres orageuses* », avec le photographe Olivier Jarry Lacombe pour invité d'honneur. Temps orageux, éclairs et tempêtes seront au cœur de cette visite pour découvrir les effets d'un changement climatique de plus en plus violent et leurs répercussions sur la biodiversité.

Le Photo-club Pavillonnais propose une exposition artistique où sont affichées les meilleures images des membres professionnels et amateurs de l'association, accompagné des services Culturel, Enfance et Affaires scolaires de la ville. L'exposition annuelle a été conçue pour permettre de sensibiliser les enfants à l'impact de nos actions sur la biodiversité. Ainsi, de nombreuses classes villemombloises et centres de loisirs pourront découvrir l'exposition, lors de conférences et de visites guidées et animées, avant sa fin le 19 avril.

Informations pratiques :

Exposition photo, « *Voyage en terres orageuses* »
Château seigneurial (1, place Émile Ducatte)

Du 28 mars au 19 avril, tous les jours de 9h à 17h30 et de 10h à 17h30 le dimanche (fermé lors du lundi de Pâques).

→ **Une conférence** sera donnée, dimanche 29 mars à 14h30, par le photographe Olivier Jarry Lacombe. Entrée libre, ouverte à tous.

Tout public, gratuit, accès libre.
Plus d'infos à : culturel@mairie-villemomble.fr

UN AUTHENTIQUE SAS D'ENTRÉE EN CHÊNE SAUVÉ



L'emblématique SAS d'entrée de l'école Gallieni devait être remplacé pour des raisons de sécurité. En effet, la ventouse de la porte ne permettait plus une fermeture complètement hermétique. Construit en 1983 en même temps que l'école, la porte d'entrée est entièrement faite en bois de chêne et est restée d'origine jusqu'aujourd'hui. L'idée initiale est alors de la remplacer par un élément plus conventionnel, en aluminium, avec un motif en imitation bois. Un projet qui a un coût conséquent: près de 30 000 €.

À la mairie, Sébastien Fontaine, gestionnaire technique bâtiminaire, est en charge de l'entretien préventif et curatif des bâtiments villemomblois. Face à ce projet, il propose une alternative pour conserver le matériau noble à l'origine de ce SAS, en installant une bande ventousée sur la porte d'entrée. Il préserve ainsi l'authenticité de cette construction de plus de 40 ans, tout en passant les coûts à moins de 3 000 €. Toujours dans un esprit de préservation du patrimoine, une partie de l'argent alors économisé a été réinvesti dans la remise au propre du SAS: décapage, peinture, lasure, rénovation du panneau d'affichage... Au total, le projet de rénovation a coûté 5 000 €. « Je trouve vraiment important de préserver notre patrimoine », explique Sébastien Fontaine. Une belle opération de sauvegarde et un problème de sécurité désormais réglé.

LES TARIFS D'INHUMATION DU SIFUREP CHANGENT

Le Syndicat intercommunal funéraire en région parisienne (SIFUREP) propose un service public funéraire à tarifs négociés pour les collectivités d'Île-de-France adhérentes, comme Villemomble. En 2026, les tarifs évoluent: le forfait crémation passe à 1543 € TTC et le forfait inhumation à 1929 € TTC. Pour avoir accès à ces tarifs, contactez votre agence OGF: 3, avenue Outrebon | 01 48 94 26 44

RAPPEL ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Ces dernières permettent d'élire les membres du Conseil municipal de la commune, pour un mandat de six ans.

Le jour du vote, n'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur, sinon, une pièce d'identité suffit !



Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote juste ici

Si vous êtes absents, n'oubliez pas de faire une procuration. Formulaire papier : jusqu'au samedi 14 mars 10h pour le premier tour, et jusqu'au samedi 21 mars 10h pour le second tour. Formulaire en ligne : jusqu'au jour de l'élection, dans le respect des horaires des bureaux de vote.

Vous pouvez faire votre procuration de plusieurs façons :

- En remplissant le formulaire en ligne, puis en vous déplaçant au commissariat de police :



Scannez le QR code pour accéder au formulaire

- Entièrement en ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité.
- Ou directement en commissariat.

Erratum : Dans le magazine *Villemomble & Vous* n°119 de février, une erreur s'est glissée dans la liste des bureaux de vote. L'intitulé exact du bureau de vote numéro 3 est : Locaux CCAS – ancien club Geneviève Bergougniou – 7 avenue Detouche.

À NOTER

En raison de la préparation des élections municipales, le service des Affaires générales sera fermé au public les 10 et 18 mars 2026 à partir de 13h (pas de nocturne le mercredi 18).

L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES SENIORS EN MAISON DE RETRAITE

Connaissez-vous l'APA ou l'ASH? Ces deux dispositifs publics peuvent vous venir en aide pour financer votre accueil en maison de retraite.

Le financement d'une maison de retraite constitue une préoccupation majeure pour de nombreuses personnes âgées. Afin de limiter cet impact financier, des aides publiques peuvent être sollicitées auprès des services départementaux, comme l'APA ou l'ASH.

→ L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus. Elle permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à la perte d'autonomie. Il existe deux APA différentes : l'APA à domicile et l'APA en établissement. L'APA est versée par le Conseil départemental, attribuée selon un plan d'aide personnalisé.

→ L'Aide sociale à l'hébergement (ASH) intervient lorsque les ressources du senior sont insuffisantes pour assumer ses frais d'hébergement, que ce soit en Ehpad, en résidence autonome, en unité de soins longue durée, ou encore en accueil familial. Cette aide sociale peut payer tous les frais, ou une partie, selon les conditions.

Les étapes clés pour bénéficier de ces aides sont :

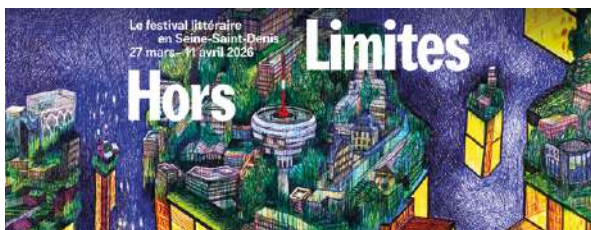
- Le dépôt de la demande ;
- L'analyse du dossier ;
- La décision d'attribution.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du service public

À noter : il est également possible de contacter directement une résidence pour seniors afin d'avoir plus de renseignements et être accompagné dans ses démarches.

FESTIVAL HORS LIMITES : LA MÉDIATHÈQUE ACCUEILLE DEUX NOUVELLES RENCONTRES



Le festival Hors limites, qui se déroulera **du 27 mars au 11 avril**, est un temps fort de la vie culturelle en Seine-Saint-Denis. Entièrement gratuit et ouvert à tous les lecteurs, le festival comprend chaque année une centaine d'auteurs, autrices et artistes, et pas moins de 90 événements programmés.

En avril, la médiathèque Robert Calmèjane accueille deux rencontres de ce festival. La première, c'est avec Elene Usdin, autrice invitée pour son roman graphique *Détroit Roma* (éditions Sarbacane, 2025) : «Detroit, 2015. À bord d'une vieille Ford Galaxy, deux jeunes filles traversent une Amérique en déclin, du Nord au Sud. Fuyant Detroit, leur ville natale, elles roulent jusqu'à Rome, en Géorgie, pâle copie de la cité antique. Un road-trip aussi mystérieux qu'imprégné de sens. Pour Becki, il s'agit de remonter la route des esclaves, ses ancêtres. Pour Summer, de rendre hommage aux racines italiennes de sa mère, Gloria. Sur la route, Becki gratte dans ses carnets de dessin déjà noircis par leur histoire, leurs drames quotidiens et leur amitié chaotique. Au fil des croquis, des kilomètres avalés et des confidences, les deux amies délièrent les secrets de famille qui ont noué leur destin, bien avant leur naissance». Artiste française vivant entre Paris et Bruxelles, Elene Usdin a notamment réalisé l'affiche de ce festival 2026. Retrouvez-la **samedi 4 avril à 16h**, pour une séance rencontre et dédicaces (entrée libre).

L'auteur Thibault Daelman signe son premier roman *L'Entroubli*, aux éditions Le Tripode, en 2025 : «Dans un quartier populaire de Paris, une mère dévouée, parfois dépassée et excessive, tente, en dépit de l'adversité et d'un père alcoolique, d'élever cinq garçons. Chez l'un d'eux, en écho aux drames et aux joies qui le criblent depuis l'enfance, s'impose la nécessité d'écrire. Comme si la vraie vie était là, dans les mots et dans une mémoire démentielle». L'auteur sera également reçu à la médiathèque pendant le festival : **samedi 11 avril à 16h** (entrée libre).

OISEAUX, GRAINOTHÈQUE... LA MÉDIATHÈQUE SE MET AU VERT !

Des oiseaux à la médiathèque



Avez-vous déjà observé les oiseaux à Villemomble ? À la médiathèque, points d'eau et mangeoires ont été mis en place dans le petit jardin de la bibliothèque jeunesse à cette intention. «Vous pouvez apercevoir des rouges-gorges, des verdiers d'Europe, des mésanges, des étourneaux... Et même des accenteurs mouchets ! », détaille Magali, aux côtés de Béatrice. Toutes deux anciennes directrices des lieux, elles lancent, accompagnées de Sabrina et Fabien, l'Association des amis des oiseaux de la médiathèque de Villemomble dans le but de financer les graines de leurs amis à plume. «Toute l'année, on voit différentes espèces, de toutes les couleurs. Ce petit point d'observation permet de les admirer, en toute liberté.»

→ **Du 7 au 11 avril**, venez à la découverte des oiseaux de la médiathèque ! Au programme : des ateliers origami, des contes et des animations par l'Association des amis des oiseaux de la médiathèque. Entrée libre, tout public.

Échangez vos graines !



Le principe de la grainothèque est très simple : déposer des graines et en prendre en retour, librement, sans dépenser d'argent. Que l'on soit jardinier débutant ou confirmé, cette grainothèque est à la disposition de tous, au premier étage de la médiathèque. Un mot d'ordre : ne prendre que ce qu'on peut cultiver, pour ne pas gaspiller !

MARS ET AVRIL À LA MÉDIATHÈQUE : DEUX MOIS RICHES EN ANIMATIONS !

Retrouvez le programme de la médiathèque pour ces mois de mars et avril :

MARS

- **Quart d'heure de lecture** : que nous soyons lecteurs ou non, le quart d'heure de lecture a pour but de remettre la lecture au cœur de notre quotidien, en nous donnant envie de lire 15 minutes par jour... ou plus. Alors mercredi 11 mars, pour cette initiative nationale : venez lire à la médiathèque !
- **Club de lecture** : bienvenue au club ! La médiathèque vous propose de partager vos coups de cœur de lecture (ados, adultes) et d'en discuter avec d'autres lecteurs. Samedi 14 mars, 11h, entrée libre.
- **Tables ouvertes, jeux remue-méninges et réflexion** : à l'occasion de la semaine du cerveau organisée par la Société des neurosciences, les tables ouvertes seront consacrées aux jeux de réflexion. Samedi 14 mars, de 15h à 17h, entrée libre, à partir de 6 ans.
- **Club de lecture jeunesse** : venez découvrir, partager, débattre et repartir avec des nouvelles idées de lecture ! Mercredi 18 mars, 15h, entrée libre, à partir de 9 ans.
- **Printemps des poètes** : le thème de cette 28^e édition est « *Liberté. Force vive, déployée* ». Toute une journée de poésie, samedi 21 mars : lectures et partage de poèmes à 11h (tout public, entrée libre), lecture de poèmes par Thomas Josse à 15h (ados/adultes, entrée libre), atelier de création de poèmes à 15h (à partir de 9 ans, sur inscription).
- **Petit salon du mardi, édition jeux de lettres** : dans le cadre de la semaine de la francophonie et de la langue française, les jeux de lettres sont mis à l'honneur au Petit Salon. Mardi 24 mars, 15h, ados/adultes, sur inscription.
- **Bébés fabulettes** : l'art du théâtre ambulant japonais. Samedi 28 mars, 10h30, à partir de 3 ans, sur inscription.
- **Lecture par Marie-Françoise Prochazka** : Madame de Sévigné, *Lettres à ma fille*. Samedi 28 mars, 15h, ados/adultes, entrée libre.
- **La fête du court-métrage** : pour faire découvrir ou redécouvrir le court métrage. Programmation enfants le 25 mars et programmation adultes le 28 mars, entrée libre.

AVRIL

- **Découverte des oiseaux de la médiathèque** : avec au programme, des ateliers origami, des contes et des animations par l'Association des amis des oiseaux de la médiathèque. Du 7 au 11 avril, entrée libre, tout public.
- **Petit salon du mardi, édition atelier peinture sur galets** : Donnez libre cours à votre imagination en peignant sur des galets. Mardi 7 avril 15h, sur inscription, pour adultes.
- **Bébé bouquine** : Des histoires pour les petits. Samedi 11 avril à 10h30, sur inscription, de 1 à 3 ans.
- **Heure du conte** : Des histoires pour surprendre, pour émerveiller, pour voir le monde autrement et faire voyager, avec Thomas Josse, de la compagnie Cœurs battants. Mercredi 15 avril à 16h, sur inscription, dès 5 ans.
- **Soirée jeux** : Passez une soirée ludique autour d'une sélection de jeux ! Vendredi 17 avril de 19h à 21h (accueil jusqu'à 19h30), entrée libre, à partir de 12 ans.
- **Après-midi jeux** : Un après-midi jeux sur le mode « tables ouvertes », qui permet à des personnes venant seules ou en petit groupe de découvrir des jeux avec d'autres usagers. Samedi 18 avril de 15h à 17h, entrée libre, à partir de 6 ans.
- **Des vacances avec Billy** : Lectures, jeux, ateliers et quelques surprises ! Mercredi 22 avril à 16h, sur inscription, à partir de 4 ans.
- **Club lecture jeunesse** : Venez découvrir, partager, débattre et repartir avec des nouvelles idées de lecture ! Mercredi 29 avril à 15h, entrée libre, à partir de 9 ans.

LES ACTUALITÉS DE GRAND PARIS GRAND EST

UNE ENQUÊTE POUR ADAPTER VOS BACS

Grand Paris Grand Est (GPGE) déploie une enquête sur les bacs de collecte afin d'améliorer le service public de gestion des déchets.

→ Pourquoi cette enquête ?

Pour vérifier que vos bacs d'ordures ménagères et de tri sont adaptés à la taille de votre foyer et sont conformes aux règles de collecte et en bon état.

Objectif : optimiser le service et faciliter le tri au quotidien

→ Qui est concerné par l'enquête ?

Cette enquête s'adresse aux maisons individuelles. Les logements collectifs feront l'objet d'une démarche spécifique auprès des bailleurs et des syndicats.

→ Comment cela va-t-il se passer ?

L'enquête sera menée par des agents de la **société VIACOL**, mandatée par GPGE. **Deux courriers vous seront adressés :**

1 Un premier courrier, dès le 13 avril, pour enregistrer votre foyer :

- En ligne, sur enquete9.com
- Par téléphone, au 01 85 10 04 60

2 Un second courrier, dès le 22 juin, indiquant la date de sortie des bacs, avec deux coupons à compléter et à coller sur vos bacs.

→ Quand aura lieu l'enquête de terrain ?

Villemomble sera concernée à partir de **juin**.

📞 Une question ?

Contactez GPGE au 01 85 10 04 60.

CLIC INFO DÉCHETS



INFOS

**CLIC INFO
DÉCHETS**

TOUTES VOS INFOS
EN UN COUP D'ŒIL !



LE PLAN LOCAL DE MOBILITÉ APPROUVÉ

Le **16 décembre 2025**, le Conseil de territoire de **Grand Paris Grand Est a approuvé le Plan Local de Mobilité (PLM)**, qui fixe les orientations en matière de déplacements pour les 14 communes du territoire, dont Villemomble.

Élaboré dans le cadre d'un travail collectif associant les communes du territoire, ce document stratégique a mobilisé élus, partenaires et habitants. **Villemomble y a pleinement participé** en organisant sur son territoire un atelier de concertation et une réunion publique en 2025, favorisant l'expression et l'implication des habitants. La dynamique locale s'est également illustrée en octobre 2025 lors de la consultation en ligne : la commune figure parmi les quatre villes les plus contributrices à l'échelle du territoire, représentant 15 % des contributions enregistrées.



← **Consultez le document complet et l'ensemble des informations sur le site de GPGE**

Ce plan s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer concrètement le cadre de vie : faciliter l'accès à l'emploi, fluidifier les déplacements du quotidien et accélérer les transitions écologiques et sociales, à l'horizon 2030.

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Bénéficiez d'un rendez-vous personnalisé d'une heure avec un conseiller SOLIHA lors des permanences organisées en mairie.

Dates : 9 et 30 mars, 3 et 16 avril, 4 et 18 mai

1 Je prends rendez-vous :



ou **0 800 006 075**

Appel gratuit

En scannant le QR CODE

Inscription obligatoire !



Le printemps est de retour !

Le 20 mars, le printemps fait son retour

Le temps se radoucit, les premières fleurs apparaissent et les jours se rallongent... Pas de doute, le printemps arrive! À Villemomble, trois parcs notamment permettent de profiter sereinement des beaux jours. Les connaissez-vous?

▪ Le parc René Martin

→ Adresse: rond-point Carette.

Ce parc a été inauguré le 15 septembre 2001, en présence de Monsieur René Martin, qui a fait don de ses terrains à la ville pour la création d'un espace vert accessible à tous. En 2025, une extension de ce parc a vu le jour, avec une promenade sur pilotis, idéale pour observer les oiseaux. Le parc René Martin contient aussi un espace de jeux pour les enfants et est accessible aux personnes à mobilité réduite.



▪ Le parc de la Garenne

→ Adresse: rue de la Carrière.

Le parc de la Garenne est le plus grand parc de la ville. Il dispose d'un étang, de jeux pour enfants, de diverses installations comme des bancs, des tables de pique-nique, des chaises longues, et bien sûr, de grandes pelouses pour s'y installer paisiblement.



Derrière le parc de la Garenne se cache un espace naturel interdit au public. Cette étendue de 5000 m² mêle une prairie fleurie et des arbres de différentes variétés, permettant le développement de la faune et la flore, avec notamment l'installation de ruches. Cette prairie participe à la conservation de la biodiversité: les interventions humaines sont limitées afin de laisser abeilles, papillons, petits mammifères, oiseaux et autres se partager l'espace.



▪ La parc Jean Mermoz

→ Adresse: 118, Grande rue.

Le parc Jean Mermoz propose aux Villemomblois une vaste étendue d'herbe et d'arbres, ponctuée de plusieurs jeux pour enfants, pour jouer, se promener ou simplement se détendre.



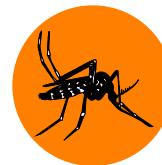
Horaires d'ouverture des parcs villemomblois :



PÉRIODE	Décembre à janvier	Février	Mars	Avril	Mai à septembre	Octobre	Novembre
HORAIRES	10h30 à 16h30	10h30 à 17h30	9h30 à 18h	9h30 à 19h	9h à 20h	9h à 18h	10h à 17h

Frelons asiatiques, moustiques tigres... Comment réagir ?

- Qui dit hausse des températures, dit aussi retour des moustiques tigres. *Aedes albopictus* est un moustique tropical présent et actif dans le département de la Seine-Saint-Denis. Identifiable par sa couleur noire à rayures blanches, il peut transmettre certaines maladies à l'homme, telles que le virus Zika, la dengue ou encore le Chikungunya.



Les différents épisodes de froid, de chaud et de pluie de ces derniers mois contribuent à la création de zones d'humidité et d'eaux stagnantes, où prolifère le moustique tigre. Afin d'éviter son développement, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :

- Veiller à jeter tous les déchets pouvant retenir de l'eau,
- Vider, au moins une fois par semaine, les récipients contenant de l'eau (arrosiers, soucoupes, pots de fleurs, seaux...),
- Couvrir les récupérateurs et réserves d'eau, ainsi que les piscines hors d'usage,
- Vérifier que tout objet laissé en extérieur ne puisse devenir un potentiel foyer,
- Entretenir ses gouttières afin de favoriser un bon écoulement.

→ Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez-le auprès des autorités sanitaires (attention, il faut disposer d'une photo ou d'un moustique dans un état permettant son identification pour le signalement).



← Scannez le QR code pour faire un signalement

- Le début du printemps est la période idéale pour commencer à installer les pièges pour les frelons asiatiques, puisque ces derniers sortent d'hibernation mi-mars. Bien que le frelon fasse partie intégrante de la biodiversité, il constitue un risque important pour la sécurité publique et une forte menace pour l'environnement. En effet, le frelon asiatique évolue essentiellement à proximité des ruches et s'attaque massivement aux abeilles, notamment domestiques. Les piqûres d'un frelon asiatique sont dangereuses pour l'homme et particulièrement douloureuses.

Le frelon asiatique est repérable à sa tête noire, son thorax et son abdomen brun foncé, une pointe de jaune sur la zone terminale de son abdomen et ses pattes jaunes.

→ Si vous soupçonnez la présence d'un nid de frelons asiatiques à Villemomble, n'intervenez surtout pas vous-même. Appelez la mairie au 01 49 35 25 25 si le nid se situe sur le domaine public ou prenez contact avec un professionnel s'il se situe sur des parties privées.



RÉALISEZ VOUS-MÊME UN PIÈGE SIMPLE ET EFFICACE

Prenez une bouteille en plastique, percez le bouchon d'un trou de 8 millimètres, coupez le tiers supérieur de la bouteille et placez-la à l'envers sur le restant de la bouteille pour former un entonnoir, fixez une attache transperçant les deux épaisseurs de plastique, faites des trous de 5 à 5,5mm dans le corps de la bouteille pour permettre aux insectes non concernés de sortir, et versez un mélange de vin blanc (important car c'est un répulsif à abeilles !), de bière brune et de grenadine (un tiers de chaque). Le mélange doit prendre environ ¼ de la bouteille. Suspendez votre piège, entre 1 et 2 mètres de hauteur. Les placer afin qu'ils soient, si possible, le matin au soleil et l'après-midi à l'ombre.

Entretien son jardin au printemps : par où commencer ?



Les mois d'avril, mai et juin sont très importants pour les activités de plantation, de semis et de récolte. Alors, il est important de commencer les travaux de jardinage dès le mois de mars.

Première étape : le nettoyage

Avant de commencer les travaux de jardinage du printemps, il est impératif de faire un peu de ménage : éliminez les feuilles mortes et branches cassées, arrachez les mauvaises herbes et mousses qui auront poussé mais aussi retirez les plantes qui auront gelé. Pour aider le potager à repartir, déposez du compost et de l'engrais au sol.

Après l'hiver, les haies et arbustes ne sont pas toujours en bon état. Une fois les dernières gelées passées, coupez les branches trop abîmées pour repartir. Si malgré vos soins, un arbuste ne reprend pas vie au milieu du printemps, il faudra sans doute le remplacer.



Que vous soyez en maison ou en appartement, n'oubliez pas vos plantes en pot ! Elles ont besoin d'être rempotées régulièrement : en changeant le terreau et en apportant de l'engrais, les plantes se développeront mieux.

Top départ pour les semis !

Une fois le gel passé, c'est le moment de planter les végétaux. Un large choix est possible : Agapanthe, Dahlia, Bégonia, Glaïeul, mais aussi radis, oignons, petits pois, carottes... Pour les légumes d'été, comme aubergines, poivrons ou tomates, semez-les au chaud et à la lumière dans la maison : vous les planterez au jardin ou en bac à la fin du printemps. Vérifiez que chaque plante a suffisamment d'espace et de lumière pour se développer. Et bien sûr, pensez à les arroser régulièrement.



Pas de compétence en jardinage ? La SHVE est là pour vous.

La Société d'horticulture de Villemomble et des environs propose un cours de jardinage, **samedi 21 mars à 14h30**, proposé par Jean-Marc Hideux, jardinier professionnel. Le cours aura lieu sur la parcelle des jardins partagés allouée à la SHVE, au 34 rue du Général Marbot.

Plusieurs thèmes seront abordés :

- Préparer le jardin au printemps : semis, taille des rosiers.
- Lutter contre le carpocapse (aussi appelé le ver de la pomme), un insecte qui s'attaque aux pommes et aux poires.
- Fabriquer un châssis pour protéger les jeunes plants du froid.

Un troc de plantes aura également lieu à cette occasion, avec uniquement des plantes venant d'un jardin villemomblois. Achat possible de pots sur place. Entrée libre.



→ Plus d'informations
auprès de la SHVE :
contact@shve-horticulture.org



PARLONS DE...

Zahia Ziouani

Cheffe d'orchestre internationale,
originaire de Seine-Saint-Denis



Depuis ses 8 ans, Zahia Ziouani, Pantinoise d'origine franco-algérienne, ambitionne de devenir cheffe d'orchestre professionnelle: elle suivra de prestigieux cursus, notamment auprès du Maestro Sergiu Celibidache à la Schola Cantorum. Parmi les moments forts qui ont marqué son activité artistique, Zahia Ziouani a dirigé son orchestre symphonique Divertimento (qu'elle a fondé en 1998) au Stade de France lors de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques d'été de Paris 2024.

Le conservatoire de Villemomble a accueilli la cheffe d'orchestre, vendredi 23 janvier, à l'occasion de la projection du film *Divertimento* (2022), inspiré de son parcours. À l'issue, un temps de rencontre et d'échange a été proposé avec les enfants de l'école François Coppée-Lamartine.

→ Pourquoi raconter votre parcours à de jeunes enfants qui sont en primaire ? Pourquoi s'initier à la musique dès le plus jeune âge ?

«La musique, c'est un média. C'est quelque chose qui permet de vivre de belles émotions, de transmettre beaucoup d'énergie. Les enfants qui vivent dans des quartiers populaires ont, très jeune, l'image d'une société qui les renvoie et qui leur montre que l'accès à certains métiers ou certaines voies sera plus compliqué. Je trouve ça important de les sensibiliser très tôt sur le fait qu'ils ont tous beaucoup de potentiel. Un potentiel à travailler, entretenir et développer.»

→ Connaissez-vous le dispositif Classe orchestre, notamment mis en place à Villemomble ? Ce dernier permet à des enfants issus des quartiers politiques de la ville d'apprendre à jouer d'un instrument.

«J'ai eu la chance de découvrir la musique avec mes parents. Mais pour un jeune qui n'a pas forcément cette opportunité, il faut d'autres façons pour lui faire découvrir la musique: avec des artistes, l'école, les conservatoires de musique... La Classe orchestre est une façon

de rendre accessible la pratique passionnante, mais aussi exigeante, de la musique. L'école est le lieu où tout le monde a ses chances. Faire une Classe orchestre et devenir plus tard musicien professionnel, c'est un chemin qui est long, mais je suis sûre que ça peut aussi créer des vocations chez certains, ou en tout cas, leur permettre de plus se faire confiance.»

→ Est-ce que vous pensez que la musique peut être accessible à tous ?

«Bien sûr ! Et j'en suis très convaincue. Je veux montrer que la musique, symphonique notamment, est accessible et populaire. Le contact en direct est beaucoup plus fort que simplement d'écouter à la radio, on touche beaucoup plus les personnes quand on les met face à un orchestre, quand ils ressentent l'énergie de cette musique qui n'a parfois rien à envier aux groupes de rock. Pour moi, la musique est largement accessible à tous, mais il faut permettre aux gens de la vivre.»

→ Comment s'est passée cette rencontre avec les jeunes Villemomblois ?

«J'ai été très touchée de les voir aussi enthousiastes et de les sentir concernés, par mon histoire et par la musique classique. Très touchée de venir aussi dans une ville de la Seine-Saint-Denis où il y a aussi un bel équipement. C'est un territoire sur lequel il y a parfois, en effet, des réalités compliquées, mais aussi beaucoup d'énergie, de dynamisme et d'engagement.»

Nouvelles arrivées sur les marchés de Villemomble

La Ferme du moulin : une histoire de famille depuis 1926

Plats traiteur, charcuterie et spécialités maison... À la Ferme du moulin, « tout est fait maison ! » Installé sur le marché de l'Époque depuis la fin du mois de décembre, Sébastien Fischer propose toute une variété de produits : de la charcuterie comme jambonneaux secs ou pâtés, des plats cuisinés tels que gratins, lasagnes ou bouchées à la reine, ou encore de la viande fumée, des saucisses, des farces, des boudins... Sébastien Fischer est présent sur le marché de l'Époque tous les mercredis et samedis, de 8h à 13h.



Venu tout droit de Marles-en-Brie (77), le charcutier-traiteur tient ses recettes artisanales de sa famille. « La Ferme du moulin, c'est une entreprise familiale de quatre générations d'agriculteurs, depuis 1926 », explique Sébastien Fischer. « Avant, c'était une ferme avec une boutique et 17 employés, mais nous avons dû fermer à la suite à des difficultés familiales et économiques. Aujourd'hui, je suis de retour, seul, et uniquement sur les marchés. L'histoire continue ! » Sébastien explique rester fidèle à ses valeurs, en travaillant avec des éleveurs de la région. « Avec toujours le même travail artisanal, le même respect du produit et la même passion transmise depuis des générations. »

 Retrouvez l'actualité de la Ferme du moulin sur sa page Facebook.

Fromagerie Troupel : la passion du fromage, de père en fille

Depuis un mois, Fabien et Laura Troupel se sont installés sur les marchés villemomblois. Père et fille forment ensemble, depuis septembre 2025, la Fromagerie Troupel. « Mon père a travaillé dans des fromageries et sur les marchés pendant longtemps et moi aussi les week-ends pendant mes études », explique Laura en souriant. « On adore le fromage. C'est une passion qui nous réunit, c'était logique qu'on se lance ensemble ! »



Toutes sortes de fromages artisanaux

Le duo père-fille propose de nombreuses variétés de fromages : « Pâte molle, dure, des fromages vieux, jeunes ou crémeux, d'appellation ou non, fort de goût ou léger : il y en a pour tout le monde, avec de nouvelles découvertes toutes les semaines ». Leurs spécialités : les fromages aux truffes ou aux noix. Laura et Fabien proposent également la commande de planches de fromages, que ce soit pour des apéros ou encore des raclettes.

Leur étal possède un côté crèmerie, avec crèmes, yaourts, mousses au chocolat, œufs, beurre... « Le samedi, nous proposons du lait cru qui vient de La ferme de Courcelles », ajoutent les fromagers qui viennent de Saint-Mandé. « Nous privilégions toujours les produits du terroir et locaux : c'est meilleur et on préfère travailler avec les petites fermes. »

La Fromagerie Troupel est présente les mercredis et samedis matins sur le marché de l'Époque et les jeudis et dimanches matins sur le marché Outrebon, de 8h à 13h.

 Contact : par téléphone 07 83 07 99 81 ou sur Instagram.

Le Jardin des merveilles : plutôt bouquet de fleurs ou de fraises en chocolat ?

Difficile de louper la façade rose bonbon établie sur la Grande rue. Ouvert depuis le jeudi 12 février, Le Jardin des merveilles propose à la fois un service de fleuriste et des commandes de fraises enrobées de chocolat. Un projet mené par Theodora Pavel et sa cousine Nicoleta Filimon: « Nous avons hâte de nous lancer dans l'aventure ensemble ». Theodora est fleuriste depuis plus de 20 ans. Originaire de Roumanie, elle explique que dans son pays natal, elle organisait les décorations de mariage de A à Z: « Nous avons une grande culture des fleurs. À chaque événement, pour chaque coutume, on a toujours beaucoup de fleurs. C'est un métier que j'aimais beaucoup, je voulais reprendre depuis mon arrivée en France en 2012 ». Dans sa nouvelle boutique, elle vend toutes sortes de fleurs, de toutes les couleurs. Que ce soit un mariage, un anniversaire, une naissance ou encore une fête religieuse, la spécialiste des décorations propose la création de bouquets, mais également d'arches de ballons gonflés à l'hélium.



Des fleurs... mais aussi des fraises en chocolat !

Nicoleta, quant à elle, s'occupe des fraises en chocolat, en vente libre en boutique le week-end ou sur commande. Tout est fait le jour même: de l'achat de fraises fraîches jusqu'à l'enrobage de chocolat belge. Depuis 4 ans, elle conçoit à domicile des coffrets remplis de fraises en chocolat: « Les commandes sont entièrement personnalisables, avec du chocolat au lait, blanc, noir ou ruby, des toppings comme des cristaux de sucre ou des feuilles d'or, et des suppléments comme des petites décorations en chocolat ou d'autres fruits rouges enrobés ». Au Jardin des merveilles, à côté des bouquets de fleurs, Nicoleta, elle, crée des bouquets... de fraises en chocolat !



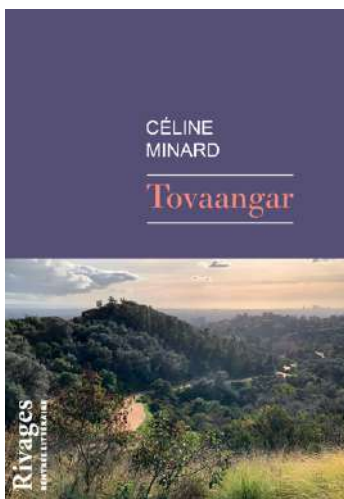
Le Jardin des merveilles (129, Grande rue) est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 20h, et le dimanche de 9h à 13h. Contact: 07 51 11 74 04

Le coup de cœur littéraire

Par Estelle Lacoste, de la **librairie Folies d'encre** (41 avenue Outrebon)

Tovaangar, par Céline Minard, Éditions Rivages:

« On adore Céline Minard et son incroyable facilité à s'attaquer à tous les genres littéraires, se les appropriant pour en faire des romans à l'écriture jouissive, toujours surprenants, et ce dernier opus ne nous déçoit pas, bien au contraire ! Cette vision du monde d'après la civilisation humaine est tout sauf plombante et le petit groupe de personnages que l'on suit dans ses explorations de Hidden (les ruines de ce qui fut Los Angeles) est particulièrement attachant. Quant à la langue de Mme Minard pour décrire cette terre du futur, c'est un pur délice d'invention, digne des meilleurs auteurs et autrices de Fantasy. Un grand et beau moment d'évasion à ne pas rater ! »



Le fil d'une vie, une entreprise d'aide à la personne plus humaine

Insatisfaite des différentes entreprises d'aide à la personne, la Villemombloise Ouarda Ouaret décide de tout quitter pour monter la sienne. Le fil d'une vie privilégie alors la qualité de service, en dédiant une personne à un domicile.

Mère de trois enfants, Ouarda Ouaret a tout lâché pour s'occuper de son fils cadet handicapé. Alors cadre dans la grande distribution, la Villemombloise quitte son travail en septembre dernier : « Mon fils est entré en 6^e. Avec sa déficience musculaire, il a besoin de se reposer au cours de la journée. Ça me demandait donc beaucoup de temps pour effectuer les allers-retours, matins, midis et soirs. Je suis devenue maman-taxi », raconte-t-elle. « C'était incompatible avec mon travail. L'idée était premièrement de faire une pause de 2 ans, le temps de trouver une nouvelle organisation. C'était la première fois de ma vie que j'étais sans activité professionnelle, j'avais peur à la fois de ne pas retrouver un emploi à l'issue et de m'ennuyer. Alors j'ai finalement décidé d'en faire une opportunité, et j'ai lancé mon entreprise d'aide à la personne. »



« Moi aussi, je l'ai vécu. »

Le fil d'une vie naît en octobre 2025. « Le handicap, on a été plongé dedans, on n'a pas eu le choix. Nous sommes familiers aux entreprises d'aide à la personne, mais c'est un parcours du combattant pour en trouver une fiable. Le service n'était jamais à la hauteur de ce que j'attendais : je n'étais pas exigeante, pour moi c'étaient des attentes normales, c'était pour mon fils », explique alors l'entrepreneuse. Le fil d'une vie propose différents services, selon la demande, pour personnes âgées, isolées ou en situation de handicap : aide pour le ménage, la toilette, du portage de repas, ou encore des contacts sociaux, comme un accompagnement pour les courses, des promenades... « Notre principe, c'est d'instaurer une relation de confiance, avec toujours la même personne qui viendra à domicile. Je veux apporter un service de qualité aux familles, parce que moi aussi, je l'ai vécu. »

Bâtir des relations de confiance

Difficile de créer du lien avec différentes aides à domicile : « C'est important d'avoir toujours la même personne. Un lien se crée avec cette personne qui entre dans notre vie, qui est là au quotidien. Ce n'est pas un étranger, mais une véritable compagnie », soutient-elle. Mais cela demande une grande organisation de la part de Ouarda : en cas de congés ou d'urgence, un binôme prendra le relais. « Comme le titulaire, le binôme est présenté en amont au client, afin de le rassurer, connaître la maison, les rangements... C'est essentiel. »

Seule sur son projet, Ouarda Ouaret est très motivée : « C'est un business oui, mais ça me tient vraiment à cœur de comprendre et d'aider les familles ». Pour un service d'aide et de confort à domicile, Ouarda assure des « recrutements de qualité » : « Je veux vraiment connaître les personnes que j'embauche. Nous sommes une équipe, ce sont eux qui représentent l'entreprise. C'est important que tout se passe bien pour eux aussi. Quand on est bien dans son travail, on travaille bien, je le crois. »

CONTACT

Recrutement et demande d'aide à domicile :
07 43 46 22 54 | contact@lefildunevie.fr



Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

JUDO

Félicitations aux membres du VS Judo : Hossein et Maissane ont obtenu leur kata pour le premier Dan, Julien a obtenu son diplôme de troisième Dan, Axel et Fabien ont reçu leur diplôme de deuxième Dan, et Thierry a reçu son diplôme de septième Dan.

BOXE

Pour sa troisième année, le Villemomble boxing club (VBC) a présenté 15 boxeurs et boxeuses dans la catégorie des poussins/benjamins au championnat départemental de boxe éducative, qui a eu lieu au palais des sport de Bondy les 24 et 25 janvier. Parmi eux, Lya, Eden, Kassia, Almany, Naël, Milan et Pauline sont devenus champions et championnes de Seine-Saint-Denis ! Dans la catégorie des minimes/cadets, qui a eu lieu le 31 janvier et le 1^{er} février, le VBC a engagé 17 boxeurs et boxeuses pour le championnat : Inès Fennas, Taher et Rayane deviennent vice-champions du 93 et Inès Mahri, Kais Benayache, Nour et Kais Benchabanne deviennent champions du 93 ! Pour sa troisième participation, le Villemomble Boxing Club a encore brillé par ces prestations au challenge du Premier round : parmi les 4 boxeurs engagés, Kassandra et Aymane, remportent leurs finales et deviennent championne et champion du challenge du Premier round 2026 ! Un grand bravo à tous !

FOOTBALL

Match des U18R3 contre Sannois, dimanche 15 février : victoire 3 buts à 1 des Villemomblois, qui jouaient à l'extérieur. Ahmed, Diego et Lionel sont les buteurs du jour !

TENNIS

Le VS Tennis partage ses résultats du week-end du 14 et 15 février :

Félicitations à notre équipe 15/16 ans garçons, qui devient championne de Seine-Saint-Denis, face au club d'Aubervilliers (2/1). Bravo à Arnaud et Liam, et à leur capitaine Erwan. Félicitations à notre équipe senior hommes, qui devient championne de Seine-Saint-Denis face au club de Rosny-sous-Bois (4/1). Bravo à Erwan, Ferdinand, Liviu, Paul et Tim.

Nous avons le plaisir de partager avec vous une excellente nouvelle pour le club : lors du championnat par équipes hiver, notre équipe 1 dames a réalisé un superbe parcours en terminant à la 1^{re} place de sa poule, décrochant ainsi sa montée en Division 1. Cette performance vient récompenser l'investissement, la combativité et la cohésion dont elles ont fait preuve tout au long de la compétition.

GYMNASTIQUE

Lors du week-end des 7 et 8 février, les sportifs du VS gymnastique se sont illustrés lors de la compétition départementale par équipes, à Noisy-le-Grand : en premières places, les Fédérales A 10-15 ans (GAM) et Fédérales B 7-9 ans (GAM), mais aussi en troisièmes places, les Fédérales B 10-15 ans (GAM), les Nationales 10 ans et + (GAF), ainsi que les Régionales 10-15 ans (GAF).



**VOUS SOUHAITEZ NOUS
COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS ?**

Envoyez-nous un mail à l'adresse :
communication@mairie-villemomble.fr

ÉVÈNEMENTS

→ **Dimanche 8 mars | 10h30**

Rendez-vous dimanche 8 mars, à 10h30, pour la **commémoration de la bataille de Verdun**, au square Verdun (place de la République).

08/03

CULTURE

→ **Vendredi 6 mars | 19h30**

La piscine municipale vous invite à **une nouvelle séance d'aquaciné**, vendredi 6 mars à 19h30 (ouverture des portes à 19h). À l'affiche, **le film des studios Disney « Mufasa : le Roi Lion »**, sorti en 2024 : « Mufasa, lionceau orphelin seul et désespéré, fait la connaissance de Taka, héritier d'une lignée royale. Cette rencontre marque le point de départ d'un périple d'un petit groupe d'indésirables à la recherche de son destin. Leurs liens d'amitié seront soumis à rude épreuve lorsqu'il leur faudra faire équipe pour échapper à un ennemi aussi menaçant que mortel... » Tout public, tarif unique : 11€. Sur inscription à l'accueil de la piscine (22, route de Noisy) ou par mail à piscine@mairie-villemomble.fr

06/03→ **Dimanche 8 mars | 16h30**

« Une nuit, dans un manoir perdu de Normandie, cinq femmes se réunissent pour faire le procès de Don Juan. Ses anciennes victimes veulent l'obliger à épouser la dernière de ses conquêtes. Mais curieusement, Don Juan accepte. » Dans **« La nuit de Valognes »**, Éric Emmanuel Schmitt s'amuse à réécrire le mythe de Don Juan. À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, la compagnie Les 400 Zooms interprètera ce récit sur les planches du théâtre Georges Brassens (9, avenue Detouche). Entrée gratuite, avec participation libre. Réservation au 01 49 35 25 39 ou à culturel@mairie-villemomble.fr

08/03→ **Vendredi 20 mars | 19h**

L'audition mensuelle Ravel en scène est l'occasion pour les élèves du conservatoire Maurice Ravel, musiciens et danseurs, de se confronter à l'expérience de la scène et de faire découvrir au public les morceaux et les chorégraphies qu'ils ont préparés. Entrée libre. Plus d'informations auprès du conservatoire (97, Grande Rue) : 01 48 55 05 05 | conservatoire@mairie-villemomble.fr

20/03→ **Dimanche 22 mars | 15h30**

Mozart, Antheaume, Bach et Haendel : **les Chœurs de Saint-Louis donneront un concert** de spirituals et gospels, dimanche 22 mars, avec au programme la **« Missa Pastorale - KV140 » de Mozart**, et autres pièces aux styles divers, sous la direction d'Alain Cazade et Maxime Richoux au clavier. Entrée libre et gratuite, à l'église Saint-Louis. À cette occasion, une collecte au profit de SOS Villages d'enfants sera organisée.

22/03→ **Du 28 mars au 19 avril**

Découvrez **la biodiversité en images**, à travers l'exposition photographique du Photo-club Pavillonnais. Le thème de cette année sera : **« Voyage en terres orageuses »**, avec le photographe Olivier Jarry Lacombe pour invité d'honneur. Temps orageux, éclairs et tempêtes seront au cœur de cette visite, au Château seigneurial (1, place Émile Ducatte), afin de sensibiliser à l'impact de nos actions sur la biodiversité. Tous les jours de 9h à 17h30 et de 10h à 17h30 le dimanche (fermé lors du lundi de Pâques). Tout public, gratuit, accès libre. Plus de renseignements à culturel@mairie-villemomble.fr

**28/03
au
19/04**

Désormais, tous vos spectacles
sont reservables en deux clics
sur la billetterie en ligne

villemomble.notre-billetterie.fr/billets



ÉVÈNEMENTS

→ Dimanche 5 avril | 8h-12h30

Prêts pour la chasse aux œufs ? Ce dimanche 5 avril, la piscine municipale vous invite à fêter **Pâques à la piscine** ! Au programme : jeux pour les enfants, comme tapis, toboggan et ballons, bonbons et chocolats, et bien sûr chasse aux œufs ! Tarifs habituels : 3,60€ plein tarif et 2,45€ réduit.

05/04

→ Dimanche 5 avril | 9h-18h

Vêtements, jouets, livres, tableaux... Venez chiner pour dénicher quelques trésors à la **Foire aux greniers** ! Rendez-vous dimanche 5 avril, de 9h à 18h, sur l'avenue du Général Gallieni. Inscriptions : à partir du 9 mars pour les habitants de l'avenue Gallieni situés sur le périmètre de la brocante, du 12 mars pour les Villemomblois et dès le 20 mars pour les non-Villemomblois. Fin des inscriptions lundi 23 mars. Tarifs : 18,45€ pour l'emplacement de 2 mètres. Inscriptions sur www.mybrocante.fr/m/6864/home

05/04

→ Dimanche 26 avril | 10h30

Commémoration en hommage aux victimes et héros de la Déportation, sous l'Arbre de la mémoire, au parc de la Garenne. Rendez-vous dimanche 26 avril, à 10h30.

26/04

CULTURE

→ Vendredi 3 avril | 19h30

Le conservatoire Maurice Ravel organise, vendredi 3 avril, **un concert des ateliers de musiques actuelles** du conservatoire (rock, pop, jazz, funk).
Entrée libre, réservation conseillée : 01 48 55 05 05 | conservatoire@mairie-villemomble.fr

03/04

→ Vendredi 10 avril | 20h

Découvrez **le concert de la batterie-fanfare des gardiens de la paix**, vendredi 10 avril, à l'auditorium du conservatoire. En ouverture, l'ensemble baroque revisite le répertoire ancien avec élégance et finesse. En seconde partie, la formation au complet déploie un programme actuel, puissant et dynamique. Tarifs : 11,70€ (adultes) et 5,85€ (-18 ans). Réservez vite votre place sur la billetterie en ligne : villemomble.fr

10/04

→ Jeudi 16 avril | 19h

L'audition mensuelle Ravel en scène est l'occasion pour les élèves du conservatoire, musiciens et danseurs, de se confronter à l'expérience de la scène et de faire découvrir au public les morceaux et les chorégraphies qu'ils ont préparés.
Entrée libre, réservation conseillée : 01 48 55 05 05 | conservatoire@mairie-villemomble.fr

16/04

→ Mercredi 22 avril | 15h

Nouvelle **séance de ciné-enfants**, mercredi 22 avril à 15h (ouverture des portes à 14h30), avec le **film d'animation « Le Lorax »** (2012) : » Entrée libre et gratuite, au théâtre Georges Brassens.

22/04

→ Samedi 25 avril | 20h30

Retrouvez **le classique de Molière « Le malade imaginaire »** au théâtre Georges Brassens, par la compagnie Colette Roumanoff : « La peur de la mort cloue Argan sur son fauteuil et lui fait idolâtrer les médecins. Il prétend aimer sa femme et ses enfants, mais il n'en est rien : il aime par-dessus tout l'idée d'être malade. À la fois bourreau et victime, il croit en la médecine qu'il imagine être un rempart contre la mort. Comme lui dit son frère : " Il n'a pas moyen de vous guérir de la maladie des médecins ". » Tarifs : 11,70€ adulte, 5,85€ enfants. Réservez vos places sur la billetterie en ligne dès le 11 mars !

25/04

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

GRUPE D'OPPOSITION - LE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

C'est la dernière rubrique de ce mandat municipal qui s'est déroulé dans un climat de guerre permanente entre les anciens élus d'une majorité qui a explosé : 6 ans de coups bas. C'est dévastateur pour la ville.

Que de décisions prises juste pour démolir ce que le précédent avait fait ou d'autres empêchées juste pour nuire à un projet.

Nous n' avons cessé de dénoncer chez l'un comme chez l'autre la perte de vue de l'intérêt général.

JM Bluteau avait promis de se démarquer de son mentor par une démocratie locale exemplaire. C'est d'ailleurs avec cet argument que les élus d'En Marche justifiaient leur alliance d'opportunisme. **Pourtant sous ce mandat, les droits des élus d'opposition ont été bafoués comme jamais.**

Les dossiers et les documents ont été dissimulés, les commissions de travail fantoches, notre droit d'expression empêché, et notre mise à l'écart des événements municipaux strictement organisée.

Alors oui, les CM ont été très longs. **Nous n'avons rien lâché. Nous avons travaillé d'arrache pied et encore développé notre expérience municipale.** Nous avons surveillé l'octroi des subventions et les pratiques d'ingérence des élus dans les associations, bataillé pour l'ensemble des Villemomblois,...

Notre mandat a été utile. Il nous permet aujourd'hui d'en tirer les conclusions nécessaires, tant sur les besoins que les moyens dont notre ville dispose. Nous sommes prêts. **Nous sommes les seuls à pouvoir apporter la stabilité et la sérénité que notre ville et ses habitants méritent.**

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Élisabeth Pochon, Nathanaël Bancel. Conseillers municipaux du Rassemblement de la Gauche et des Écologistes.
Tel : 07 66 27 92 23, **Mail : minetto2026@gmail.com**, Page facebook : Minetto2020-2026

GRUPE D'OPPOSITION - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

Dans le Magazine de la ville N°119 de février, page 22, dans la tribune du groupe d'opposition « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes » RGE, nous avons constaté 2 **infractions au code électoral**.

En effet, **l'article L 52-1 interdit l'utilisation à des fins de propagande électorale** de tout procédé de publicité commerciale par voie de la presse, mais également toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité à compter du premier jour du 6ème mois précédant le mois au cours duquel des élections générales sont prévues.

Les collectivités territoriales ne sont pas contraintes de cesser complètement leurs actions de communication à l'approche des élections ; **en revanche, elles doivent veiller à ce que ces actions ne soient pas constitutives de propagande électorale**, directe ou indirecte, en faveur de candidats. Les publications institutionnelles doivent avoir **un caractère neutre** et informatif et être consacrées à des projets ou des manifestations intéressant la vie locale. Or, dans l'article **il est clairement évoqué la campagne des élections municipales** critiquant deux candidats déclarés à celle-ci, le président de notre groupe et le maire actuel.

Deux personnes sont responsables de cette infraction, le président du groupe RGE qui est l'auteur de l'article et le maire, directeur de la publication qui a autorisé la publication. Pourquoi avoir écrit et laissé publier cette tribune ? **La réponse est simple ignoraient-ils la loi ?**

Contact : calmejane2026@gmail.com, 06 67 94 02 78. Les élus du groupe UAV : **Patrice CALMÉJANE** Président du groupe UAV, **Françoise BERGOUNIOU**, **Gilbert LE MASSON**, **Aram KALANYAN**, **Thibault de GALLIER** de SAINT SAUVEUR, **Laura LEFEVRE**, **Hubert HADAD**, **Anne LECOEUR**, **Sandrine VERBEQUE**, **Lahoussaine BIYOUKAR**, **Riad MAHMOUD**.

GRUPE DE LA MAJORITÉ - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

En raison des élections municipales, prévues au mois de mars 2026, la tribune du groupe de la majorité municipale est volontairement suspendue par ses auteurs. Vous pourrez la retrouver à l'issue de cette période.

Groupe Réussir Villemomble Ensemble

  Réussir Villemomble Ensemble | reussirvillemomble@gmail.com

BIENVENUE !

Décembre

Rayen BEN AHMED | Isaac ELKHOURSS | Labass HAIDARA DIARRAH | Zayn HAKEM | Adèle JOVANOVIC | Jandal MESSACI | Jordany PERCEVAL | Lucas RATOI | Sophie SALEH | Sebastien TUREAC | Safwan ZAHMOUL

Janvier

Naye CAMARA | Emily CATER | Alfy FARKAS | Safaa HIYANI VASCO | Elie LORCH | Souhaib MOUNTASSER | Lenny NZEVUKA | Kaycee POCRAIN | Naomy SANDOVAL ALVES DE JESUS | Tal SMADJA

CONDOLÉANCES

Décembre

Hubert TONNAY, 89 ans

Janvier

Annette AFILALO, 88 ans | Seddik AMARA, 47 ans | Jeannine ANGER, 95 ans | Daniel CANALE, 77 ans | Jean DORCEMONT, 42 ans | Jeannine FABIAN, 92 ans | Marie-José HENRION, 79 ans | Delphine HUARD, 38 ans | Roger JOUFFREAU, 87 ans | Khadra KERZAZI, 88 ans | Nicole SCOZZARO, 73 ans | M'hamed SEGHAIER, 79 ans | Christian SOTNIKOFF, 69 ans | Tayyibe TERZI, 73 ans

Selon les données transmises au 24/02/26

Bienvenue à Villemomble !



Vous venez d'emménager dans la commune ? Inscrivez-vous en ligne pour participer à la prochaine session de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

INFOS PRATIQUES

Les horaires de la mairie :

Lundi, mardi, vendredi : 8h30-17h
Mercredi : 8h30-20h
Jeudi : 13h30-17h

Vacances scolaires

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h | 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h



@mairie.villemomble

WHATSAPP



Scannez le QR code pour rejoindre la chaîne WhatsApp et retrouver nos actualités chaque semaine



Ou rendez-vous
sur villemomble.fr

Boutique éphémère

39 avenue Outrebon

Retrouvez l'agenda des exposants directement en ligne sur villemomble.fr ou en scannant le QR code ci-dessous :



CONTACT

Service Commerce & Innovations
01 49 35 25 47 | 06 46 46 78 49
commerce@mairie-villemomble.fr
www.villemomble.fr

FOIRE



AUX



9h - 18h

GRENIERS



Dim. 5 avril 2026

Renseignements sur villemomble.fr
evenementiel@mairie-villemomble.fr | 01 49 35 25 39



Avenue du Général Gallieni



@mairie.villemomble